

# DISCRIMINATIONS ENVERS LES FILLES EN RAISON DES RÈGLES

<p><b>THÉMATIQUES/ ARTICLES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME CONCERNÉS</b> Discriminations Article 2</p>	<p><b>OBJECTIFS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la notion de discrimination</li> <li>• Comprendre les enjeux autour des discriminations envers les femmes et les filles, notamment en raison des règles</li> <li>• Développer l'esprit critique et la capacité d'argumentation</li> </ul>	<p><b>MÉTHODOLOGIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débat/expression orale</li> <li>• Réflexion autour d'un témoignage</li> </ul>
<p><b>COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES</b> Primaire et premier cycle du secondaire : 2.1, 2.2, .3, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3. Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.1.1, 2.1.5, 2.2.3, 2.2.5, 2.2.6., 3.1.5</p>		
<p><b>NIVEAU</b> 1er, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés du secondaire</p>	<p><b>MATÉRIEL</b> Vidéo d'Amnesty International Suisse, « <i>La discrimination en deux minutes</i> », 3 minutes 30, <a href="http://www.amnesty.be/videosEDH">www.amnesty.be/videosEDH</a></p>	
<p><b>COMPLEXITÉ</b> Niveau 2</p>	<p>Témoignage de Samikshya Koirala (cf. annexe)</p>	
<p><b>DURÉE</b> 50 minutes</p>		

## Quelques éléments de fond pour l'enseignant/l'animateur

Les étiquettes que l'on colle aux gens sont parfois inconfortables, car tout le monde ne se retrouve pas dans les rôles assignés (féminin, masculin, hétéro, homo, etc). Quand des personnes essaient de vivre en dehors de ces étiquettes, elles sont souvent confrontées à la **violence**, aux **stéréotypes** et **préjugés**, et même à la **discrimination**.

Un **stéréotype** ou encore un **mythe** ou une **idée reçue** (une croyance) est une idée toute faite sur les personnes appartenant à un même groupe, basée sur la simplification et l'exagération.

Exemple : *les femmes ne savent pas conduire*.

Un **préjugé** (un jugement) est une évaluation négative d'un groupe ou membre de ce groupe basée sur une généralisation erronée (comme le stéréotype), c'est-à-dire que c'est un jugement négatif sur une ou plusieurs personnes appartenant à un même groupe basé sur une idée que l'on prend pour une

certitude alors qu'elle n'est pas vérifiée. Exemple : *Un/une chauffeur conduit mal devant vous et directement vous dites « ça c'est sûr c'est encore une femme ».*

**La discrimination** correspond au fait de traiter, de manière moins favorable, des personnes, dans la même situation (une situation identique ou comparable), en raison de leur l'appartenance (réelle ou supposée) à un groupe particulier ou de caractéristiques personnelles (réelle ou supposée). En d'autres termes, c'est le traitement injuste ou inégal de personnes en raison de ce qu'elles sont ou de leurs convictions. La discrimination peut toucher tout le monde, mais les **femmes**, les **minorités ethniques** et les **minorités sexuelles** en sont les principales victimes. Elle peut prendre des formes variées : il peut s'agir de la privation de droits fondamentaux (droit de circuler librement, liberté d'expression, liberté de religion, etc.), de traitements inégaux (dans le domaine de l'emploi, de l'accès au logement ou à l'éducation, etc.) ou encore servir de socle à la violation d'autres droits humains (privation de liberté, traitements cruels et dégradants, crime contre l'humanité, etc.).

Deux types de discrimination sont à distinguer : la discrimination directe et la discrimination indirecte.

La **discrimination directe** est le fait de traiter une personne de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne le serait dans une situation comparable, en raison d'une caractéristique qui est protégée par la loi. C'est par exemple le cas si la candidature d'une personne à un emploi est refusée en raison de sa couleur de peau.

La **discrimination indirecte** est une pratique, un critère, une mesure ou encore une politique qui en apparence est neutre, mais qui, en réalité, désavantage les membres d'un groupe protégé. Par exemple, si les animaux sont interdits dans un café, cela signifie qu'une personne malvoyante accompagnée d'un chien d'assistance ne peut pas y avoir accès non plus.

Les **discriminations à l'égard des femmes** sont définies par la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes**<sup>1</sup> (CEDAW) comme « *Toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe, qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, des droits humains et des libertés fondamentales, dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine.* »

Le petit + : la fiche focus théorique « *Les discriminations envers les femmes* » accessible sur [www.amnesty.be/plateforme](http://www.amnesty.be/plateforme) vient compléter utilement cette fiche d'activité.

## DÉROULEMENT

### ÉTAPE 1 : Présentation de la vidéo « *Les discriminations en deux minutes* »

**Contenu** : vidéo d'Amnesty International Suisse, « *La discrimination en deux minutes* », 3 minutes 30, [www.amnesty.be/videosEDH](http://www.amnesty.be/videosEDH)

#### Déroulement

Cette première étape vise à amener les élèves à s'interroger sur la notion de discrimination et à comprendre sa définition.

<sup>1</sup> Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes des discriminations à l'égard des femmes, 1981

1. Commencer par demander aux élèves ce qu'ils connaissent des discriminations. Que sont-elles ? De quelle(s) autre(s) notions se rapproche(nt) la discrimination ? Quels sont les exemples que vous connaissez ? Pourquoi discrimine-t-on ? Est-ce qu'on discrimine tous sans même le savoir ?
2. Ensuite, projeter la vidéo « *La discrimination en deux minutes* » afin de présenter aux élèves les définitions des différentes notions importantes en matière de discriminations.

## ÉTAPE 2 : Découverte du témoignage de Samikshya Koirala

**Contenu :** témoignage de Samikshya Koirala, recueilli par Amnesty International (cf. annexe).

### Déroulement

1. Distribuer aux élèves le témoignage de Samikshya Koirala.
2. Leur présenter le contexte : au Népal, les filles qui ont leurs règles peuvent être soustraites à la lumière du jour et à la vue des hommes jusqu'à 15 jours d'affilée. Certaines filles sont même exilées dans des étables – une tradition connue sous le nom de « *Chhaupadi* ».
3. Laisser aux élèves le temps de lire le témoignage.
4. Demander aux élèves leur ressenti par rapport à ce texte. Qu'est-ce qui les interpelle ? Est-ce que l'on peut parler de discrimination ? Est-ce que vous pensez que de telles pratiques sont répandues dans le monde ?

### Éléments de réponse

Dans certaines parties du monde, la stigmatisation qui frappe les menstruations est importante. Des militants sont parfois arrêtés ou interrogés pour avoir pris position et essayé de changer les attitudes des personnes à ce sujet. Samikshya Koirala a subi une discrimination parce qu'elle est une fille.

Le Népal n'est malheureusement pas un cas à part. Au Kazakhstan par exemple, Zhanar Sekerbayeva, militante en faveur des droits des femmes lesbiennes, bissexuelles et queer (LBQ) et fondatrice de Feminita, une initiative qui promeut le féminisme et protège les droits des femmes LBQ au Kazakhstan, a été arrêtée pour avoir tenu une affiche dessinée à la main avec des slogans et des images pour lutter contre les tabous liés aux règles. Elle a été inculpée de faits mineurs et de hooliganisme.

## Action

Il est possible de terminer cette activité en présentant une action proposée par Amnesty International Belgique francophone sur la thématique.

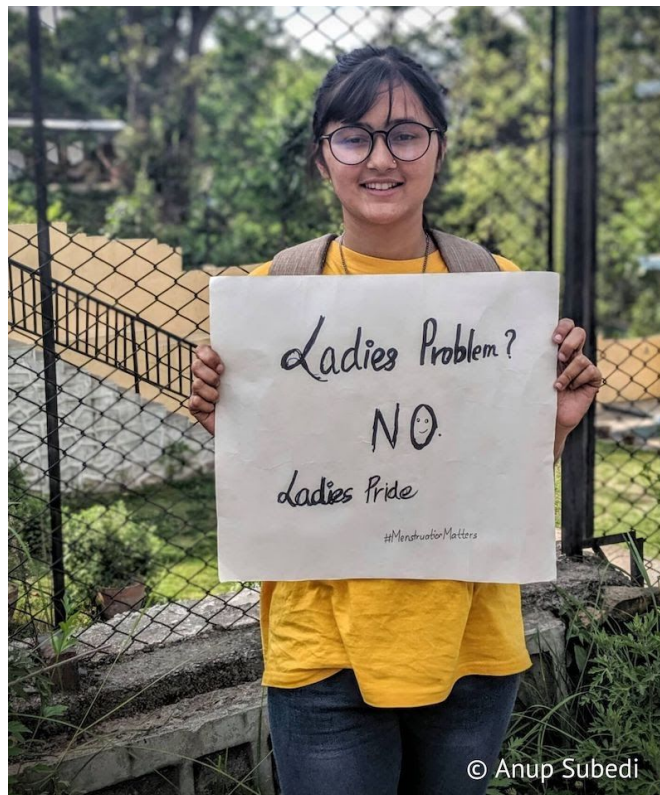
Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur [www.amnesty.be/inscriptions](http://www.amnesty.be/inscriptions) ou envoyez un message à [jeunes@amnesty.be](mailto:jeunes@amnesty.be).

## Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : [www.amnesty.be/dudhjeunes](http://www.amnesty.be/dudhjeunes)
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable les fiches focus théorique sur le sujet disponibles sur notre plateforme de ressources pédagogiques en ligne ([www.amnesty.be/plateforme](http://www.amnesty.be/plateforme)). Il s'agit pour les retrouver de sélectionner comme thématique « *Discriminations* » dans le moteur de recherche de la plateforme.

## ANNEXE

### Témoignage de Samikshya Koirala



© Anup Subedi

« J'avais 11 ans quand j'ai eu mes premières règles. Une grande fête avait lieu à la maison, mais on ne m'a pas permis d'y aller à cause de mes règles. À la place, on m'a cachée dans une pièce sombre chez un membre de la famille, loin de chez moi. J'avais attendu cette fête avec impatience et j'ai tant pleuré que j'avais les yeux tout gonflés.

On m'a cachée pendant cinq jours. Quand je suis revenue, je n'ai pas eu le droit de toucher les membres masculins de ma famille pendant 11 jours, ni d'entrer dans la cuisine pendant 19 jours. Je n'ai pas osé dire à mes amies où j'avais été – j'étais la première de ma classe à avoir mes règles et j'étais très timide.

Un jour, un groupe de jeunes femmes est venu à mon école pour nous parler des menstruations. Ce jour-là, tout a changé – elles nous ont appris énormément de choses et nous ont donné les connaissances nécessaires pour remettre en cause les traditions. Au début, ma famille était en colère et j'ai dû lui faire comprendre que cette tradition existait parce que les règles étaient beaucoup plus difficiles à gérer autrefois. Maintenant, nous avons des serviettes et c'est beaucoup plus hygiénique. Les choses n'ont pas été simples, mais il n'y a plus de restrictions liées aux règles dans ma famille.

Je fais partie du groupe étudiant d'Amnesty International à l'Université de Katmandou, et je fais évoluer la façon dont les gens perçoivent les menstruations au sens large. Nous faisons des vidéos, organisons des rassemblements et gérons des programmes locaux destinés aux garçons et aux filles dans les zones rurales. Lorsque nous entendons des enfants parler ouvertement de ces questions, c'est un moment de fierté pour nous.

Au Népal, nous devons commencer à faire évoluer les mentalités au sujet des superstitions qui entourent les règles – et je pense que nous avons fait du bon travail jusqu'ici. »